

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 1 de 3

**Résolutions adoptées à la
896e séance tenue le 5 décembre 2000**

Date d'adoption du procès-verbal :
le 29 janvier 2001

E-896-5 APPROCHE BUDGÉTAIRE ET BUDGET PRO FORMA 2001-2002/2003-2004

Le Comité exécutif recommande au Conseil de l'Université d'approuver l'approche budgétaire 2001-2002 à 2003-2004, selon le document A-16/896^e/257 déposé aux archives.

E-896-6 ENTENTE RELATIVE À UN PROJET DE RECHERCHE DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'APPRENTISSAGE DE CANARIE ENTRE CANARIE INC ET L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Le Comité exécutif

1. autorise le projet de recherche dans le cadre du programme d'apprentissage de CANARIE entre CANARIE INC et l'Université de Montréal, selon le document A-16/896^e/258 déposé aux archives ;
2. autorise le recteur, M. Robert Lacroix, à signer ladite entente pour et au nom de l'Université.

E-896-7.1 ENTENTE DE SERVICE ET BAIL AU 500 SHERBROOKE OUEST (CANVAC)

Le Comité exécutif

1. approuve l'entente « Établissement hôte » avec le Réseau canadien pour l'élaboration de vaccins et d'immunothérapies contre le cancer et les affections virales chroniques (CANVAC), selon le document A-16/896^e/259 déposé aux archives ;
2. autorise le vice-recteur exécutif, M. Michel Trahan, et le secrétaire général, M. Michel Lespérance, à signer tout document pour donner effet à ce qui précède, pour et au nom de l'Université;
3. autorise la sous-location d'une partie du 8^{ième} étage du 500 rue Sherbrooke ouest, aux conditions décrites dans le document A-16/896^e/260.1 déposé aux archives ;
4. autorise le vice-recteur exécutif, M. Michel Trahan, et le secrétaire général, M. Michel Lespérance, à signer le bail pour et au nom de l'Université.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 2 de 3

**Résolutions adoptées à la
896e séance tenue le 5 décembre 2000**

Date d'adoption du procès-verbal :
le 29 janvier 2001

E-896-7.2 BAIL AU 3535, CHEMIN DE LA REINE-MARIE (GRIP)

Le Comité exécutif

1. autorise la location de la suite 310 du 3^{ième} étage du 3535, chemin de la Reine-Marie, aux conditions décrites dans le document A-16/986^e/261.1 ;
2. autorise le vice-recteur exécutif, M. Michel Trahan, et le secrétaire général, M. Michel Lespérance, à signer ledit bail pour et au nom de l'Université.

E-896-8.1 NOMINATION DE VICE-DOYENS

Le Comité exécutif nomme les personnes dont les noms suivent conformément aux conditions décrites dans les délibérations du Sous-comité –affaires professorales- du Comité de régie reproduites dans le document A-16/896^e/265.1 déposé aux archives.

FACULTÉ DES ÉTUDES SUPÉRIEURES

ROBERGE, M. Fernand : - vice-doyen à compter du 1^{er} octobre 2000 et pour un deuxième mandat conforme aux prescriptions des Statuts.

MICHAUD, M. Georges : - vice-doyen pour la période allant du 1^{er} octobre 2000 au 31 décembre 2000.

BÉLAIR, M. Jacques : - vice-doyen à compter du 1^{er} janvier 2001 et pour un mandat conforme aux prescriptions des Statuts.

E-896-8.2 NOMINATION D'UN DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT

Le Comité exécutif transmet au Conseil de l'Université la recommandation relative à la nomination d'un directeur de département, selon le document A-16/896^e/262.1 déposé aux archives, et conformément aux conditions décrites dans la délibération du Sous-comité –affaires professorales- du Comité de régie reproduit dans le document A-16/896^e/262.1.1 déposé aux archives.

FACULTÉ DE MÉDECINE

Département de médecine sociale et préventive

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 3 de 3

**Résolutions adoptées à la
896e séance tenue le 5 décembre 2000**

Date d'adoption du procès-verbal :
le 29 janvier 2001

FOURNIER, M. Pierre : - directeur à compter du 28 septembre 2000 et pour un mandat de quatre ans, soit jusqu'au 31 mai 2004.

E-896-8.3 NOMINATIONS ET RENOUELEMENT DE NOMINATIONS DE PROFESSEURS
ET DE CHERCHEURS

Le Comité exécutif procède aux nominations et au renouvellement de nominations de professeurs et de chercheurs dont les noms paraissent au document A-16/896^o/263.1 déposé aux archives, et sur lesquelles le Sous-comité -affaires professorales- du Comité de régie a donné un avis favorable.

E-896-9.1 GRADES SUPÉRIEURS

Le Comité exécutif décerne les grades supérieurs conformément aux documents A-16/896^o/266 déposés aux archives de l'Université, et aux dates mentionnées.

E-896-9.2 PREMIERS GRADES

Le Comité exécutif décerne les premiers grades conformément aux documents A-16/896^o/264 (série 264 à 264.6) déposés aux archives de l'Université, et aux dates mentionnées.

Le secrétaire général,
Michel Lespérance